

<p style="text-align: center;">Procès-verbal Comité de Direction Ligue Féminine de Handball Vendredi 30 octobre 2009 par conférence téléphonique</p>

Participants

Membres :

Représentants de la FFHB : Patricia SAURINA, *Présidente LFH* ; Florence MORAGLIA, *personne qualifiée en contrôle de gestion*

Représentants des clubs : Olivier GEBELIN, *Vice-Président LFH, Nîmes* ; Thierry WEIZMAN, *Metz* ; Michel AMICO, *Dijon* ; Olivier MANUTAH, *Toulouse*

Représentante des joueuses : Agata GENES-SZUKIELOWICZ

Représentant des entraîneurs : Laurent BEZEAU

Absents :

Philippe BANA, *Directeur Technique National*

Laurent REVERET, *Représentant des arbitres*

Olivier KRUMBHOLZ, *Sélectionneur National Equipe de France Féminine*

Invités :

Pour la FFHB : Odile MARCET, *Conseillère de la Présidente* ; Michel BONFILS, *Conseiller du Président de la FFHB* ; Cécile MANTEL, *responsable service juridique* ; Bastien EL GHOUZZI, *chargé de mission administratif*

Invités excusés pour la FFHB :

Benoît LOSSET, *chargé de mission Marketing/Communication*

Ordre du Jour :

Etude et désignation de l'organisateur de la Coupe de la Ligue 2010.

Accueil des participants 11h

Après avoir accueilli les participants, la Présidente vérifie que le quorum est atteint et précise que le comité peut donc délibérer valablement.

Patricia SAURINA annonce qu'aucun dossier de candidature n'a été officiellement reçu à la FFHB dans le délai imparti fixé par le cahier des charges (retour des candidatures fixé au 25 octobre en réception à la FFHB).

En effet, seule une déclaration d'intention signée par le président du club HBC Nîmes a été transmise puis confirmée par courriels des 25 et 29 octobre 2009.



A cet égard, Cécile MANTEL rappelle qu'une candidature, pour être recevable (article 15.4 du règlement de la coupe de la Ligue féminine 2009/2010), doit être portée par une ligue régionale ou par un comité départemental, le cas échéant en partenariat avec un club de LFH.

Dans ces conditions et après en avoir débattu, le Comité de Direction décide à l'unanimité des membres présents de ré-ouvrir un nouveau délai pour le dépôt des candidatures et arrête le calendrier suivant :

- Retour des dossiers de candidatures complets : au plus tard le mardi 10/11/2009 à 17h en réception à la FFHB (par tout moyen, courriel, télécopie, courrier),
- Réunion téléphonique du CoDir de la LFH le 13/11/2009 à 10h pour étude des dossiers et avis à transmettre au Bureau directeur de la FFHB,
- Réunion du Bureau directeur de la FFHB le 13/11/2009 pour décision d'attribution de l'organisation de la coupe de la Ligue féminine 2010.

Il est rappelé que toute candidature ne sera recevable qu'accompagnée du cahier des charges de l'organisateur dûment signé et d'un dossier de candidature dûment renseigné (organisation, salles, structures d'accueil etc.).

Une information en ce sens sera de nouveau diffusée aux ligues, aux comités ainsi qu'aux clubs de la LFH, et publiée dans le bulletin officiel Handinfos.

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 11h30

Patricia SAURINA
Présidente de la LFH